AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1326
FR0000125338-FS0671

9 juin 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CAP GEMINI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 juin 2016, la société Skandinaviska Enskilda Banken AB (Kungsträdgardsgatan 8, 106 40 Stockholm, Suède) a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 juin 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CAP GEMINI et détenir, pour le compte desdits fonds, 14 928 actions CAP GEMINI représentant autant de droits de vote, soit 0,01% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CAP GEMINI sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 172 181 500 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.